

JT 8510 WM-PG PP

DESCRIPTION DU PRODUIT

Support d'impression auto-adhésif en polypropylène pour applications promotionnelles

Matériau frontal: Film polypropylène blanc mat de 90 µm

Adhésif: Émulsion acrylique permanent gris **Protecteur:** Couché au kaolin 125 g/m²

UTILISATION HABITUELLE

Éléments graphiques promotionnels intérieurs et extérieurs à court terme sur des surfaces planes et lisses.

TRANSFORMATION

Spécialement conçu pour impression jet d'encre latex et UV sur du matériel d'impression grand format.

Afin d'obtenir la meilleure qualité d'impression possible, veillez à utiliser les profils ICC et les bons paramètres d'imprimante. Vous pouvez obtenir ces profils auprès de nos distributeurs, ou vous pouvez les télécharger sur : www.mactacgraphics.eu.

Pour en savoir plus sur l'impression, l'application et le retrait, veuillez vous reporter au BT 4.1 « Lignes directrices sur la manipulation, la transformation et la pose des médias numériques de Mactac ».

Afin de garantir l'adaptabilité de la pose, testez toujours la construction proposée dans les conditions réelles de la pose et de l'utilisation finale avant de lancer l'ensemble de la production.

DURÉE DE VIE

2 ans entreposé à une température comprise entre 15 et 25 °C et avec un taux d'humidité relative d'environ 50 % (dans l'emballage d'origine).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES Valeurs moyennes Méthode de test

Épaisseur							
Frontal(microns)	90 µm				ISO 534		
Informations sur l'adhésif, 23 C (N/25 mm) Pelage 180° sur acier inoxydable							
Initial		6		FTM1			
24 heures		8,7		FTM1			
Stabilité dimensionnelle							
Retrait (48 heures à 70°C appliqué sur de l'alumini					k. 0,4	FTM14	
Plages de températures							
Température minimale de pose (°C)		de	+10°C				
Plage de températures d'utilisation (°C)			De - 20°C à + 70°C				
Certifications							
Classement au feu	B-s1, d0				EN13501-1		
Résistance aux solvants et aux produits chimiques							
Résistance à la plupart : Acides et alcalis doux			Aucun effet après exposition à : huiles, graisses, solvants aliphatiques, huiles moteur, heptane, kérosène et carburant JP-4.				

DURABILITÉ ATTENDUE Zone d'Europe centrale 1

	Non traité	3 ans	ISO 4892-2
--	------------	-------	------------

*Pour plus d'informations, reportez-vous au « BT 7.5 Durabilité en extérieur pour Éléments graphiques -Films auto-adhésifs Mactac ».

Note: La lamination de matériaux imprimés par jet d'encre retarde l'éventuelle décoloration qui pourrait se produire avec le temps. La décoloration dépend de la qualité des encres à jet d'encre, de l'orientation du matériau imprimé, de l'angle d'affichage et de la position exacte de l'exposition dans cette région du globe.



L'exposition à des températures extrêmes, à la lumière ultraviolette, ainsi qu'aux conditions que connaissent les pays du sud de l'Europe, les régions tropicales, subtropicales ou désertiques, entraînera une détérioration plus rapide. Cette constatation s'applique également aux zones polluées, aux régions à haute altitude et à l'exposition orientée vers le sud.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Pour plus d'informations sur la durabilité et l'exposition, veuillez consulter le « Bulletin technique TB 7.5 Outdoor Durability of Mactac Graphics - Self-adhesive films» sur le site Web www.https://www.mactacgraphics.eu.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf.

http://terms.europe.averydennison.com. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."

